

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES APPALACHES**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JULIEN

AVIS PUBLIC

Aux personnes et organismes intéressés par un projet de règlement amendant le règlement numéro 245 relatif à l'émission des permis et des certificats.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1. Lors d'une séance tenue le 6 juin 2011 le Conseil a adopté le projet de règlement de modification intitulé : Projet du règlement numéro 325 amendant le règlement numéro 245 relatif à l'émission des permis et des certificats ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 27 juin 2011, à 20 heures, à la salle du Conseil, sise au 787, Chemin de Saint-Julien, municipalité de Saint-Julien. Durant cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil désigné par le maire, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
- 3 Le projet de règlement 325 porte sur les objets suivants :
 - 3.1 Obligation d'obtenir un permis de construction pour l'aménagement d'un ouvrage individuel de captage des eaux souterraines et ou à des travaux relatifs à l'épuration des eaux usées (fosse septique, champ d'épuration);

3.2 Suppression de l'obligation d'obtenir un permis de construction pour les éléments suivants :
Remise de cinq (5) mètres carrés et moins de superficie de plancher, structure de jeux et maisonnette pour enfants, boîte à ordures et lampadaire, niches ou enclos, remplacement du revêtement de toit, travaux de peinture et de vernis, remplacement de gouttières ou de recouvrement d'une corniche;

3.3 Obligation d'obtenir un certificat d'autorisation pour roulotte et clôtures;

3.4 Modification concernant les modalités d'application des constats d'infractions et des amendes.

4 Le projet du règlement numéro 325 est disponible pour consultation au bureau du soussigné, 787, Chemin de Saint-Julien, municipalité de Saint-Julien, du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 14 heures 30.

Donné à la municipalité de Saint-Julien, ce 7 juin 2011

Réjean Gouin

Directeur général, secrétaire-trésorier